

République Française
Département du TARN

CTE DE CNES DU HAUT-LANGUEDOC
5 rue de l'Artisanat - 81230 LACAUNE

Délibération relative à Demande de subvention Groupement de Développement Agricole (GDA) au titre du règlement d'aide aux structures collectives à vocation économique

Séance du 10 juin 2026
Délibération n°DBC_2026_015

Nombre de conseillers

En exercice : 20

Présents : 19

Absents :

- dont suppléés : 0

- dont représentés : 1

Présents non votants : 3

Votants : 17

- dont « pour » : 17

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

Le 10 juin 2026 à 09 heures 30, le Bureau communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Languedoc, convoqué le 04 juin 2026, s'est réuni sous la présidence de Robert BOUSQUET à FRAISSE SUR AGOUT.

Présents : Max ALLIES, Véronique ARMENGAUD, Pierre BAILLY, Alain BARTHES, Robert BOUSQUET, Marie-José BROUSSE, Alain CABROL, André CABROL, Pascal COUSTURIER, Pierre ESCANDE, Michel FARENC, Jacqueline GRANIER, Francis REMIOT, Jim RONEZ, Laurence VIGNAU, Guy VILLNEUVE

Présents non votants : Marie-Hélène BONNET, Daniel VIDAL, Vincent VIDAL

Représentés : Marie CASARES représentée par Daniel VIDAL

Secrétaire de séance : André CABROL

Objet : **Demande de subvention Groupement de Développement Agricole (GDA) au titre du règlement d'aide aux structures collectives à vocation économique**

Vu la délibération du Bureau Communautaire du 22 septembre 2025 n°DBC_2025_071 approuvant le règlement d'aide aux structures collectives à vocation économique,

Le Groupement de Développement Agricole Lacaune, Murat, Viane sollicite une participation financière de la Communauté de Communes pour l'organisation de l'évènement « Les Paysans font la foire à Payrac » proposé chaque année pour le 15 août. Les objectifs de cet évènement sont de :

- Communiquer sur le métier d'agriculteur de montagne et de ses spécificités,

Date de transmission de l'acte: 12/06/2026

Date de reception de l'AR: 12/06/2026

081-200066553-DBC_2026_015-DE

A G E D I

- Faire connaître les produits agricoles locaux au travers d'un grand marché de producteurs fermiers
- Renforcer les liens entre agriculteurs et grand public
- Se retrouver autour d'animations festives pour échanger et se distraire

Au programme :

- « Mini-transhumance » d'un troupeau de Brebis entre Nages et le site de Payrac.
- Repas ouvert à tous à partir des produits locaux présents sur le marché de producteurs fermiers
- Démonstration de chiens de troupeaux avec l'association tarnaise pour l'utilisation du chien de troupeau
- Démonstration de tonte de brebis et de traite manuelle
- Ateliers et stands pédagogiques
- Grand marché de producteurs fermiers
- Exposition d'animaux

Le budget prévisionnel s'établit à 8 758 €. L'association sollicite la Communauté de Communes à hauteur de 3 500 €, soit 40 % du budget prévisionnel.

Il est proposé aux membres du Bureau communautaire d'attribuer une subvention de 3 500 €, au GDA Lacaune Murat Viane.

Entendu le rapport du Président,

Le Bureau communautaire,

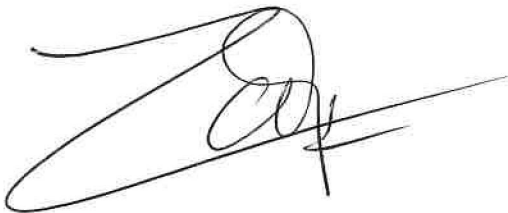
**DECIDE
A l'unanimité**

- d'attribuer une subvention de 3 500 € au Groupement de Développement Agricole Lacaune, Murat, Viane,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tout acte afférent à cette opération.

Pour copie certifiée conforme

Le Secrétaire de séance – André CABROL

Le Président – Robert BOUSQUET




Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 12 / 06 / 20 26
et publié ou notifié
le 12 / 06 / 20 26

Date de transmission de l'acte: 12/06/2026
Date de reception de l'AR: 12/06/2026
081-200066553-DBC_2026_015-DE
A G E D I